

Noirs en Mauritanie Le soupçon permanent

Sans cesse à la recherche de clandestins, la police pratique souvent un contrôle au faciès dont sont victimes les Négro-mauritaniens.

Amina est Mauritanienne, elle fait partie de la communauté des « Négro-mauritaniennes » (voir point info). Avec son léger accent congolais, elle témoigne : « Je marchais tranquillement dans la rue lorsqu'une voiture de police s'est arrêtée à mon niveau. Un policier a sauté à terre et m'a tirée par le bout du voile. « Monte ! », me dit-il. » Elle n'est pas dupe. Amina connaît la répression en cours et sait que son visage de Mauritanienne noire fait d'elle une suspecte.

« J'ai refusé, mais intérieurement montaient de l'indignation, de la colère et de la frayeur. Devant ma résistance, il a fini par me lâcher. » Par chance, Amina a pu montrer ses papiers. « Il est remonté dans sa voiture et est reparti avec son collègue. »

Frénésie policière

Sous le choc, elle raconte que ce même agent a ensuite embarqué un mendiant installé au bout de la même rue. Bien décidée à ne pas laisser passer ce genre d'abus qui illustre la discrimination raciale que vivent les Négro-mauritaniens, elle a porté plainte. « Mais j'ai peu d'espoir que ça aboutisse », estime-t-elle, d'un air désabusé.

Dans cette traque aux étrangers irréguliers, la couleur de peau est souvent un motif d'arrestation : les ressortissants d'Afrique noire en situation irrégulière sont les premiers touchés par les vagues d'arrestations et d'expulsions. Mais les immigrés noirs en situation régulière se retrouvent eux aussi menacés. Une tradipraticienne ouest-africaine, bien connue à Nouakchott pour sa pratique de la médecine traditionnelle, a récemment

fait les frais de cette frénésie policière. Elle souhaite rester anonyme. « Ils ont débarqué chez moi, m'ont demandé combien d'étrangers vivent ici. Je leur ai répondu que je vis seule avec mon mari et mes enfants. Je leur ai montré ma carte de séjour. Puis, ils m'ont demandé si j'avais une autorisation du ministère de la Santé pour exercer. » Or, le ministère de la Santé ne délivre pas d'autorisation pour ces pratiques traditionnelles. « Je leur ai répondu que ça ne me concernait pas : je ne suis pas médecin mais tradi-

« J'ai refusé, mais intérieurement montaient de l'indignation, de la colère et de la frayeur »

praticienne. Je leur ai montré mon diplôme et une autorisation d'exercer fournie par le tribunal départemental. »

Les autorités nient toute dérive

Pourtant, elle explique s'être fait confisquer sa carte de séjour suite à ce contrôle. « J'ai dû aller la récupérer au commissariat le lendemain, et là on m'a demandé 3 000 MRU. » Un racket auquel elle s'est retrouvée obligée de céder.

Malgré l'accumulation de ce type de témoignages, la police nie toute dérive et assure que les opérations en cours ne ciblent que les migrants en situation irrégulière. Récemment, le porte-parole du gouvernement, Houssein Ould Meddou a ainsi déclaré que « les récentes opérations n'ont ciblé que les migrants en situation irrégulière et visent à démanteler les réseaux de migration clandestine, dans le strict respect des procédures légales ». Une affirmation qui ne suffira sûrement pas à rassurer les nombreux Mauritaniens et immigrés réguliers vivant avec le sentiment que cette vague de traque aux étrangers peut les atteindre à tout moment. ©

SEPTEMBRE 2025

Les pêcheurs sénégalais dans les filets de la répression migratoire

Sur le port, les arrestations s'enchaînent, ciblant une communauté installée depuis des décennies



Les Sénégalais ont investi le secteur de la pêche, en crise dans leur pays.

jours sur une grande pirogue. A leur retour, ils sont accueillis par leurs femmes, en charge de la vente. L'océan, autrefois seul arbitre de leur sort, a laissé place à une autre vague, silencieuse, et bien plus cruelle.

« Ils arrêtent brutalement des enfants devant leurs familles, témoigne amèrement Modou Fall, porte-parole des pêcheurs sénégalais. Les détenus sont gardés dix à quinze jours dans des conditions inhumaines, à même le sol, sans nourriture ni toilettes. Puis, c'est le retour à la frontière et l'interdiction de revenir pendant plusieurs années. Même pour ceux qui ont toujours habité ici. Ils sont fichés, et c'est fini. » M. Fall nous montre ensuite une vidéo qui lui a été envoyée. L'on y voit deux adolescents, prostrés à l'arrière d'une camionnette. « Ils sont venus les frapper devant leurs parents, à la mosquée », s'indigne l'homme.

Avenir en eaux troubles

Depuis leur minuscule local avec vue sur l'océan, les doyens se réunissent, usés. « J'ai fait tous les commissariats de la ville en un mois », soupire Ousmane. Grâce à leur ancienneté et contre quelques billets, ils arrivent parfois à négocier une remise en liberté. « Ce n'est pas tenable, on ne pourra pas payer pour tout le monde », renchérit Bassirou*, assis sur son tapis de prière. « De toute façon, ça va bientôt prendre fin, la Mauritanie ne peut pas aller sans le Sénégal », termine-t-il dans un sourire fatigué, qu'éclaire brièvement l'éclat métallique de sa dent en argent.

En l'espace de quarante-cinq jours, les autorités sénégalaises se sont rendues deux fois en Mauritanie, sous la pression des syndicats de pêcheurs. Sur le port, Ousmane regarde de nouveau l'horizon. Au loin, le drapeau rouge flotte encore. En attendant l'accalmie, il songe que son fils prendra bientôt la mer. © Lisa Seyvet

* prénoms modifiés pour préserver l'anonymat des témoins

Sur les eaux turquoise de l'Atlantique, flotte un drapeau rouge vif secoué par les rafales. « L'océan est furieux depuis plusieurs jours », souffle Ousmane*, doyen des pêcheurs sénégalais. « Il ne devrait pas y avoir de pirogues sous ces vagues-là », marmonne-t-il ensuite, inquiet face à l'horizon tacheté de longues barques colorées. Ancien pêcheur, désormais « capitaine à terre », il lui est impossible de faire un pas sans être interpellé. En une vingtaine de minutes sur la plage, il serre le double de mains. Salutations, plaisanteries, ou appels à l'aide.

La tempête qui inquiète Ousmane en rappelle une autre, celle des rafles policières. Depuis février 2025, le port de pêche de Nouakchott est la cible des

forces de l'ordre. Ces dernières multiplient les arrestations de personnes en situation irrégulière sur les 718 kilomètres de côte mauritanienne. Selon un rapport parlementaire sénégalais, plus de 400 ressortissants de ce pays voisin sont détenus en Mauritanie, dont une majorité de pêcheurs. Ils sont arrêtés sur le quai ou directement sur les pirogues. Les policiers demandent une myriade de documents, dont un contrat de travail. Seulement, « il n'y en a presque pas dans la pêche artisanale », souligne Ousmane.

« Conditions inhumaines »

Depuis les années 1960, des familles sénégalaises ont investi le secteur de la pêche, en crise dans leur pays. Pères, fils, oncles et cousins partent cinq à quinze